

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Histoire et actualité politiques et sociales				
Code	SOAS1B03AS	Caractère	Obligatoire	
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be) Bruno LAMBERT (bruno.lambert@helha.be) HELHa Campus Montignies Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Hélène H DELCOURT (selene.delcourt2@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Christine MACHIELS (christine.machiels@helha.be) Céline FREMAULT (celine.fremault@helha.be)			
Coefficient de pondération		60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENIEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les guestions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Appréhender l'actualité sociale et politique
- II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique
- III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique
- IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B03ASA Histoire 48 h / 4 C SOAS1B03ASB Droit public 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B03ASA Histoire 40 SOAS1B03ASB Droit public 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Histoire 66,7% Droit public 33,3% La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

_Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

<u>Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre</u>, dans l'hypothèse où la <u>note globale</u> obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR: il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- <u>une note de 10/20 ou plus</u> : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- <u>une note inférieure à 10/20</u> : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre) Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR: il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- <u>une note de 10/20 ou plus</u> : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- <u>une note inférieure à 10/20</u> : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



Année académique 2018-2019

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire				
Code	7_SOAS1B03ASA	Caractère	Obligatoire	
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be)			
Coefficient de pondération		40		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre, les analyser et d'interagir.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- resituer une problématique dans la longue durée et l'espace non sans adopter une attitude critique
- comprendre la complexité d'une question, d'un problème, d'un événement et pouvoir communiquer un point de vue personnel sur le sujet.
- mettre en évidence les corrélations entre les différents aspects et niveaux (économiques, sociaux, politiques, culturels, national, international,...) d'un même phénomène.
- resituer certaines questions contemporaines (exemple : la sécurité sociale, le problème communautaire en Belgique, la construction européenne) dans une plus longue perspective en précisant les analogies et les différences entre hier et aujourd'hui.
- Connaître, comprendre, analyser le fonctionnement de la société à partir de ces questions et pouvoir interagir

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Une approche générale de l'histoire de la Belgique de 1830 à nos jours avec une insistance sur les thématiques politiques, économiques et surtout sociales ainsi que du phénomène des révolutions sous toutes ses formes (révolutions industrielles, révolution des idées, révolution française et révolution belge);(30 heures de cours : de septembre à décembre 2018)
- Une approche basée sur un apprentissage plus pratique de l'histoire au travers de dimensions comme communication et histoire, mémoire et histoire, histoire orale) et sur la production d'un travail de groupe en référence à ces dimensions (18 heures de cours « pratique » : février à mai 2019)
- Les étudiants sont appelés à maitriser et à appliquer dans la réalité historique dans la longue perspective des concepts structurants comme les clivages, les crises, l'évolution de la protection sociale

Démarches d'apprentissage

• Mise en perspective historique au travers de cours ex cathedra des principaux facteurs structurants de l'histoire économique, sociale et politique de la Belgique en la replaçant dans un contexte global. L'accent

- sera mis sur la nécessaire contextualisation de questions sociétales inscrites dans le temps long comme la protection sociale, les conditions de travail, l'entrepreneuriat, la pauvreté, le vivre ensemble
- Exercices visant à une compréhension et à une maîtrise des principales ressemblances et différentes entre des réalités historiques ancrées dans des époques et des contextes différents
- Analyse de textes et de documents iconographiques, documents visuels et audiovisuels
- Travail de groupe avec une partie individuelle sur la base d'une conférence, de séances de travail, d'une visite de terrain visant à associer des événements et faits historiques liés à un événement plus particulier et sur la communication qui accompagne ce grand événement médiatique qui s'annonce.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présentation d'un questionnaire type avec éclaircissements et retour possible de l'enseignant pour les étudiants avant la session de janvier. Après cette session, une consultation de l'examen est organisée pour les étudiants qui le souhaitent par l'enseignant avec une analyse personnalisée.

Ouvrages de référence

Un ouvrage de référence sur l'histoire de Belgique: la collection Nouvelle Histoire de Belgique aux éditions Le Cri en 9 volumes. D'autres ouvrages seront conseillés et utilisés comme la nouvelle histoire politique de la Belgique de Xavier Mabille (CRISP)

Sur l'histoire économique et sociale de la Belgique, il n'existe pas à ce jour un ouvrage de référence récent depuis celui de B.S Chlepner qui date des années 1970. L'étudiant qui veut approfondir sa connaissance du sujet peut se tourner vers un ouvrage replaçant cette histoire dans un cadre européen : René Leboutte, Histoire économique et sociale de la construction européenne, Peter Lang, Bruxelles-Bern, 2008.

Supports

Un syllabus mis en ligne sur Moodle ainsi que des documents visuels et audiovisuels utilisés au fur et à mesure du cours.

- Des exposés sur la base des dias qui sont reprises dans ce powerpoint et des compléments d'information que les étudiant(es) sont invité(es) à intégrer par une prise de note lors des cours
- Des documents supplémentaires peuvent être distribués lors des cours
- Des extraits vidéo et de films et éventuellement une conférence ou exposé d'un intervenant extérieur

L'utilisation de la plateforme Moodle sera renforcée notamment pour permettre aux étudiants d'y déposer leur production et d'avoir des échanges plus interactifs. L'étudiant est invité à constituer sa propre base de documentation intégrant les éléments reçus au travers des cours mais aussi le fruit de ses propres démarches documentaires.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite en janvier (70 % des points) et travail écrit en juin (30 % des points).

En janvier, l'étudiant sera évalué sur la base d'une évaluation écrite dispensatoire portant sur la matière vue au cours durant le premier quadrimestre conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus (70% des points).

En juin, l'étudiant sera évalué sur la base du travail de groupe (avec une partie individuelle) qui sera réalisé dans le cadre des cours et qui est une activité d'apprentissage et de mise en pratique de la méthode historique (30% des points).

La note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier + juin).

Exception : en cas de mention CM, ML, PP (impossible en janvier), PR, Z ou FR dans une des parties de l'activité d'apprentissage (examen et/ou travail), la mention dont question sera la note portée à l'activité d'apprentissage.

Dans le cadre d'un échec à l'évaluation de janvier (évaluation dispensatoire), l'étudiant pourra représenter l'examen

écrit au cours de la session du mois de juin suivant les mêmes modalités.

En septembre, l'étudiant représentera uniquement la partie échouée (examen écrit et/ou travail).

Pour les étudiants en crédits résiduels, ils seront évalués sur la matière de l'année en cours sur la partie théorique du premier quadrimestre sous la forme d'un examen écrit en janvier valant pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	70	Trv	30	Trv + Exe	30%+70%

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Concernant la partie de cours dispensée au quadri 2 : Travail de groupe et individuel : une production écrite individuelle et collective sera réalisée par l'étudiant et fera l'objet d'une partie de l'évaluation telle que décrite cidessous. Ce travail qui s'appuiera sur une visite de terrain sera présenté dans une note qui sera distribuée et expliquée au début du quadri 2 et postée sur Moodle.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



Année académique 2018-2019

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit public				
Code	7_SOAS1B03ASB	Caractère	Obligatoire	
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1	
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno LAMBERT (bruno.lambert@helha.be)			
Coefficient de pondération		20		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de droit public vise à fournir aux étudiants les informations indispensables à la compréhension du système politico-institutionnel belge. Les étudiants doivent pouvoir utiliser les connaissances acquises comme autant d'outils de lecture et de compréhension des réalités et enjeux sociaux en Belgique.

De manière plus précise, le cours donne des éléments de connaissance de base, des outils pour savoir où aller chercher les informations et comment les exploiter. Il apporte une démarche méthodologique et rigoureuse propre au droit mais utile de manière plus globale dans la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Décrire la structure institutionnelle de la Belgique fédérale et en comprendre les enjeux.
- II. Identifier les acteurs de la politique belge et comprendre leurs positionnements et leurs stratégies.
- III. Restituer les données théoriques développées dans le cours et utiliser ces dernières pour commenter une actualité.
- IV. Donner son avis et apporter un regard critique sur les questions socio-politiques actuelles.
- V. Adopter un positionnement critique en phase avec une démarche de type : apprentissage à la citoyenneté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Avant-propos
- · Notions de droit constitutionnel
- · L'Etat fédéral
- Les institutions régionales et communautaires
- Les provinces : composition et attributions
- Les communes : composition et attributions

Démarches d'apprentissage

Le chargé de cours procédera à un exposé magistral des principales notions à appréhender. Des exercices pratiques sont réalisés à partir de différents textes juridiques, de faits d'actualité ou encore de tout autre support fourni par le chargé de cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- 1. F. DELPEREE, Droit constitutionnel, Larcier, 1989.
- 2. C.-E. LAGASSE, Les institutions politiques de la Belgique, CIACO, 1988.
- 3. J.-P. NASSAUX, La réforme de l'Etat, C.R.I.S.P., 2002.
- 4. La Constitution belge.
- 5. La loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

Supports

Ils seront variés (article de presse, film,).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier. En cas d'échec en janvier, l'examen pourra être représenté en juin sous la même forme. Examen écrit en septembre (mais si l'organisation des examens le permet, l'examen écrit pourrait être changé en oral). Les étudiants en seront alors avertis lors de la communication des horaires de la seconde session.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).